



## **SAISON 2024/2025**

### **Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration**

**Du 05 novembre 2024**

Une réunion des membres du Conseil d'Administration de l'Association des Archers de Kervignac s'est tenue le 05 novembre 2024 de 20h15 à 23h00 dans la salle n°6.

Cette réunion fut présidée par SIMON David, Président de l'association.

**Présents :** DANES Fabrice, DE LYLLE Régis, DREANO Bertrand, DUPRAT LE ROMANCER Mathieu, HOUILLIER Jean-Pierre, LE BARH Jean-Michel, NESTOUR Mathieu, NICOL Nolwenn, PINCEMAILLE Patrick, RAULT Jean Charles, SIMON David, TARRAGO Fanny.

**Excusés :**

**Invités :**

### **L'ordre du jour établi était le suivant :**

- 🎯 Point sur les enveloppes budgétaires
- 🎯 Organisation concours du 30 nov – 1 déc
- 🎯 Organisation CDC
- 🎯 Organisation LOTO
- 🎯 Achats importants à lancer
- 🎯 Points de dysfonctionnements
- 🎯 Questions diverses / libre expression

# Compte rendu de la réunion

## 1- Point sur les enveloppes budgétaires

Les enveloppes budgétaires suivent les montants de celles prévues au budget prévisionnel 2024-2025 :

- Formation 1000 Euros
- Matériels et Entretien 5500 Euros
- Championnat 5000 Euros (4000 Euros = frais de participation aux championnats extérieurs et 1000 Euros = Achat de place concours par le club pour départemental jeune et régional adulte)
- Fonctionnement 2000 Euros

Un dossier de demande d'aide auprès de la Région pour les championnats de France est à l'étude et pourrait faire varier l'enveloppe budgétaire « championnat ».

## 2- Organisation concours du 30 nov – 1 déc

Pour le moment, 108 archers se sont inscrits pour les 3 départs et 20 personnes se sont manifestées pour être bénévoles.

Le responsable bar est Bertrand DREANO, le responsable salle est Jean-Pierre HOURLIER et le responsable greffe est Mathieu DUPRAT LE ROMANCER.

Les réservations de la salle et du matériel ont déjà été faites, c'est également OK pour le matériel salle( blasons, scotch, agraffes,...)et les récompenses.

Attention, la mise en place de la salle ne pourra se faire qu'à partir de 16h le vendredi 29 et non 14h comme initialement mentionnée !

Une discussion a été initiée sur la possibilité de prise d'un abonnement annuel à inscript'Arc par le club. Cela permettrait un gain de temps pour le greffe et une réduction importante d'erreur aux moments des inscriptions. Pour le moment, aucune décision n'a été actée.

## 3- Organisation CDC

Pour le moment 57 inscrits. Nous rappelons que cette année le CDC est organisé dans la salle 6 et non plus dans la salle 1. David est en discussion avec la mairie afin que l'ensemble de la ciblerie puisse être stocké dans la salle 6 entre le concours du 30 nov-1er déc et le CDC afin de soulager les bénévoles. On est en attente d'un accord.

La réservation de la salle et du matériel auprès de la mairie reste à faire par Mathieu DLR.

Une augmentation de la communication sur l'évènement sera faite à partir de notre concours du 30 nov-1er déc afin de remplir plus le pas de tir et de ne pas faire trop d'ombre à notre concours salle annuel.

## 4- Organisation LOTO

Une modification de la date du Loto est en cours, passage du samedi 22 février au soir au dimanche 23 février après-midi car des associations locales prévoient une organisation le samedi soir...

On essaie de trouver la meilleure formule pour rameuter le plus de personnes possibles.

Nous voyons avec la mairie si cette modification est possible.

La demande finale des réservations de la salle et du matériel se fera à la suite de la réponse de la mairie.  
Les horaires envisagés pour le dimanche sont de 14h à 20h.  
Les valeurs des lots sont établies à 6500 Euros.  
Bertrand et Régis sont les responsables de l'organisation, toutes les personnes souhaitant s'impliquer (recherches de lots, dons d'entreprises, organisation, ...) sont encouragées à se faire connaître auprès d'eux.

## **5- Achats importants à lancer**

- L'acquisition d'un nouvel ordinateur est en cours pour la gestion greffe lors des nombreux concours organisés par le club et éventuellement une imprimante laser noir et blanc
- Une réflexion est lancée sur le remplacement des projecteurs actuels par des projecteurs LED, la discussion est toujours en cours...
- Le club a décidé de prendre un abonnement auprès de la SACEM afin de pouvoir diffuser de la musique légalement lors de nos concours et lors de manifestation.

## **6- Points de dysfonctionnements**

L'ensemble du Conseil d'Administration est très préoccupé par des échos de tension au sein du club pour diverses raisons mais qui semblent tourner autour du nombre d'archers grandissants sur le pas de tir et essentiellement le mardi soir.  
Nous invitons l'ensemble des archers à relire le mail envoyé le 27 octobre par David et Jean-Michel, nos Président et Vice-Président, invitant l'ensemble des adhérents à avoir un comportement bienveillant sur le pas de tir à tout instant. Ceci permettant des moments de partage amicaux et conviviaux.

## **7- Questions diverses / libre expression**

La date de la soirée du Beaujolais Nouveau est établie le mardi 26 novembre à partir de 19h45.  
L'ensemble des archers est convié à ce moment festif. C'est l'occasion de réunir l'ensemble du club, de découvrir les nouvelles têtes pour les anciens et de découvrir les anciens pour les nouvelles têtes !  
Nous vous espérons nombreux !

**Petits Rappels** : - Prochaine réunion du Conseil d'Administration le mardi 03 décembre à 20h15.  
- Nous invitons les archers à nous laisser leurs questions et leurs suggestions sur la boîte mail des archers. Le Conseil d'Administration prendra le temps d'étudier ces requêtes lors de sa prochaine réunion.

Mathieu DUPRAT LE ROMANCER

Pour les archers de Kervignac



Mr SIMON  
Président



Mr DREANO  
Trésorier



Mr DUPRAT  
Co-secrétaire



Mr NESTOUR  
Co-secrétaire